Sur un Poisson Trachinoide nouveau de la Cote Occidentale d'Afrique

par Jean Cadenat.
Préparateur au Laboratoire de l'Office des Pêches Maritimes de La Rochelle.

Cette espèce nouvelle a été capturée au mois de mai 1936 au cours de la cinquième croisière du navire de Recherches " *Président Théodore Tissier* ", en même temps qu'une autre appartenant au même groupe dont on trouvera la description au *Bulletin* suivant. C'est avec le plus vif plaisir que je la dédie au Professeur J. Pellegrin dont les travaux d'ichthyologie sont universellement connus.

Trachinus Pellegrini nov. sp.

Cette espèce est représentée par trois individus qui ont été capturés aux stations suivantes :

Station 705 (14 Mai 1936) : Au Nord de l'Ile Maio (Archipel du Cap Vert), par 15°27' de latitude Nord et 23°13' de longitude Ouest.

Deux individus mesurant respectivement 137 et 140 millimètres de longueur totale, capturés au moyen de la drague Rallier du Baty sur les fonds rocheux de 180 à 200 mètres caractérisés par des Bryozoaires, Caryophyllies, Eponges siliceuses et Échinides, avec prédominance de *Cidaris nuda* Mortensen.

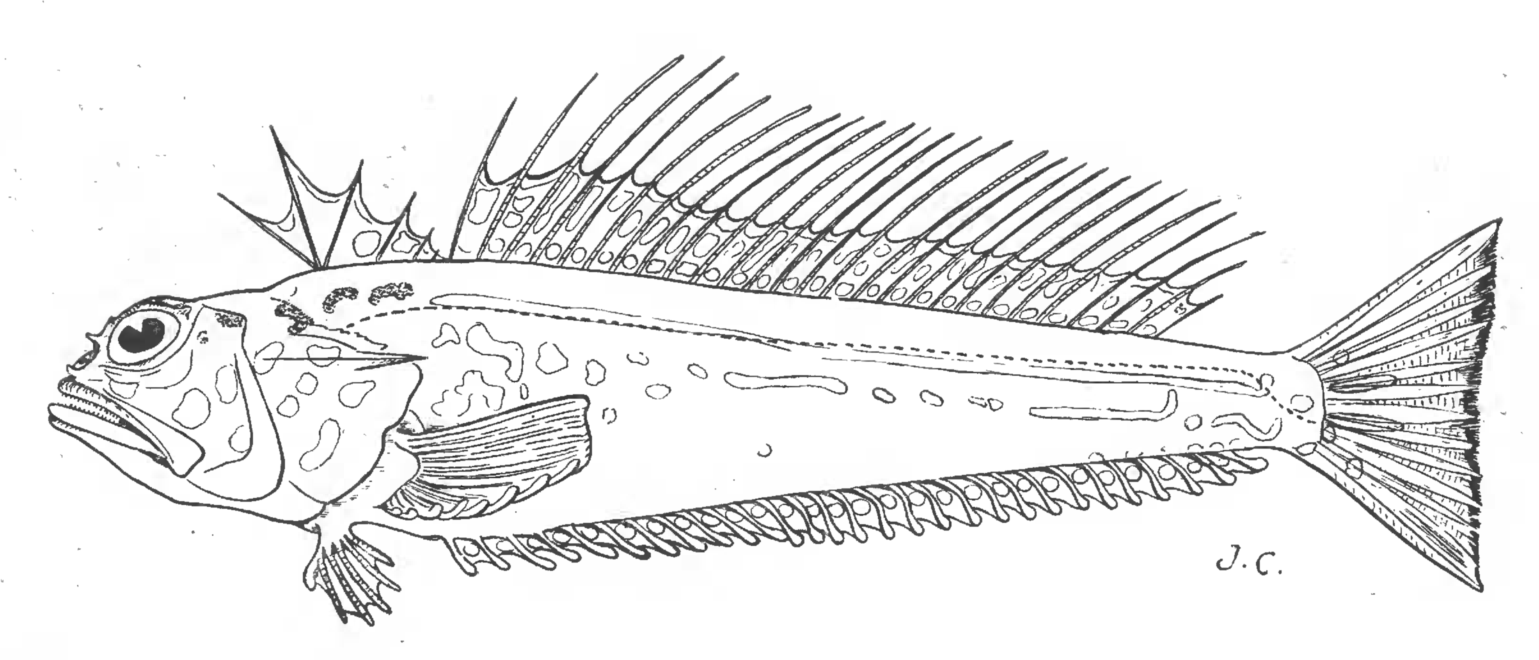
Station 722 (19 Mai 1936) : Au large des Côtes de Guinée française, par 9°14' de latitude Nord et 15°31',5 de longitude Ouest.

Un bel échantillon mâle adulte de 215 millimètres de longueur totale pris au chalut V. D. sur des fonds sableux de 120 mètres, à Mollusques *(Pleurotoma, Xenophorus, Venus)* et Echinodermes (Comatules et surtout *Centrostephanus longispinus* Peters).

Diagnose préliminaire. — La formule radiaire, sans variations chez nos trois échantillons, est la suivante :

Br : 6 — D^1 : 6 ; D^2 : 27 ; A : 29 ; C : 13 ; P : 17 ; V : 1/5

Le corps allongé est assez fortement comprimé, sa plus grande hauteur est comprise un peu moins de 5 fois dans la longueur totale



Trachinus Pellegrini ; réd. 1/3

(y compris la caudale) : exactement 4,94 chez le grand échantillon, 4,89 et 4,98 chez les deux autres. Le profil supérieur est presque droit, l'inférieur légèrement convexe. L'anus est situé au-dessous de la membrane séparant les deux dernières épines de la première dorsale. La tête, à bouche assez oblique, à museau court (l'espace préorbitaire mesure la moitié du diamètre de l'œil), a sa longueur comprise de 3 fois 3/4 chez les petits à un peu plus de 4 fois chez le grand (4,05). Les mâchoires, sans écailles, sont garnies de dents en velours de même que le vomer, les palatins, les ptérygoïdiens et les pharyngiens. La mâchoire supérieure dépasse légèrement en arrière le bord postérieur de l'orbite. Le diamètre de l'œil compris de 3 fois 1/2 à 3 fois 3/4 dans la longueur de la tête est 4 fois plus grand que l'espace interorbitaire qui est très concave. L'angle antéro-inférieur du sous-orbitaire s'allonge vers l'avant en une épine assez forte et aiguë dirigée horizontalement. Sur le bord antéro-supérieur de l'orbite se montrent 2 autres épines. La première dirigée vers le haut et vers l'avant est assez forte et pointue ; l'autre plus faible, située au niveau du 1/4 antérieur de l'œil est dirigée horizontalement vers l'arrière. Sur le crâne on remarque comme chez *Trachinus draco* quelques crêtes osseuses rayonnantes peu prononcées. Les centres de rayonnement sont situés à l'angle postéro-supérieur de chaque œil. Les joues portent de fines écailles, le sous-opercule en est dépourvu. L'opercule, écailleux, est armé vers le haut d'une forte crête qui se termine en arrière en pointe robuste et aiguë, dont l'extrémité atteint le niveau du milieu de la membrane séparant la 4e et la 5e épine de la première dorsale. L'angle du préopercule paraît, sous la peau qui le recouvre, se terminer en pointe mousse très aplatie à base très large. La ligne latérale apparaît dans l'angle formé par le scapulaire (en lame aplatie et pointue) et le surscapulaire (à bord finement denticulé); elle compte 82 écailles. Droite, le long des dorsales, elle se recourbe légèrement vers le bas à la partie postérieure du corps, pour se terminer au milieu de la base de la caudale. Au niveau de la première dorsale, on compte 7 écailles au-dessus et 40 au-dessous de la ligne latérale ; au niveau du dernier rayon de la deuxième dorsale, on n'en compte plus que 3 au-dessus et 17 seulement au-dessous.

Nageoires. — (Les dimensions indiquées ci-dessous s'appliquent au grand échantillon (215 millimètres) de la station 722, choisi comme type. La première dorsale commence au-dessus de la 3e écaille de la ligne latérale ; elle compte 6 épines, dont la deuxième, mesurant 20 millimètres est la plus longue ; la première et la troisième sont de même taille, la cinquième ne mesure plus que 7 millimètres et la 6e, à peine 2 millimètres. Une petite membrane interradiaire unit cependant cette épine au premier rayon mou de la 2e dorsale.

Elle n'est pas visible si l'on regarde le poisson de profil ; elle disparaît en effet entièrement dans la dépression centro-dorsale, continue, abritant la base des deux dorsales. La deuxième dorsale compte 27 rayons, elle commence au-dessus de la onzième écaille de la ligne latérale et se termine au-dessus du vingt-sixième rayon de l'anale. Les rayons de cette nageoire sont particulièrement développés : le premier mesure 24 millimètres, le quatrième, le plus long, mesure presque la plus grande hauteur du corps : 40 millimètres au lieu de 42,5, le cinquième mesure 39 millimètres, les suivants jusqu'au 23e mesurent 33 et 34 millimètres. La taille des autres diminue rapidement jusqu'au dernier qui n'a plus que 12 millimètres. La membrane qui réunit ces rayons n'atteint pas tout à fait leur milieu, laissant ainsi libre leur plus grande partie, et donnant au poisson un aspect caractéristique très particulier. L'anale est composée de 29 rayons mous ; les pectorales, de 17 ; les ventrales, d'une épine et de 5 rayons mous.

Le nombre des rayons branchiostèges est de 6.

Coloration (ad vivum). — La coloration très particulière de *Trachinus Pellegrini* suffit seule à distinguer à première vue cette espèce.

Tout d'abord, à l'inverse de ce qui existe chez toutes les autres espèces connues, la première dorsale est entièrement transparente, d'un gris bleuâtre très clair et bordée de jaune excessivement pâle. Il n'existe sur les membranes, aucune trace de taches noires. Le dos est d'un gris bleu très clair vers l'avant, devenant plus foncé vers l'arrière (bleu violacé). Le ventre est également d'un gris bleu très clair devenant de même plus foncé vers l'arrière. Une bande d'un jaune très vif, prenant naissance au niveau de la pointe operculaire, au-dessus de la ligne latérale suit le profil dorsal jusqu'à la caudale. Vers le milieu du corps elle coupe la ligne latérale, pour continuer sa course en dessous. Un peu plus bas, et disposée parallèlement à cette ligne jaune, une série de points arrondis, de la même teinte, réunis vers l'arrière, forment une autre ligne bien marquée ; entre ces deux bandes le corps est d'un violet clair très vif, devenant un peu plus foncé vers l'arrière. Dans la première moitié du corps on remarque un certain nombre d'autres taches également jaunes (sur les joues, les pièces operculaires et la région pectorale). A l'arrière quelques points d'un jaune plus clair amorcent une troisième bande le long de la partie postérieure de la base de l'anale. Quatre taches irrégulières d'un brun chocolat, sont situées en arrière de l'œil et au-dessous de la première dorsale. Chaque membrane interradiaire de la deuxième dorsale porte une tache arrondie d'un jaune vif, formant ainsi une bande très régulière au-dessus du profil dorsal. Deux autres séries de taches plus claires, dont l'une en bor-

dure de la membrane interradiaire forment deux autres bandes, quelquefois réunies entre elles sur certains espaces interradiaires. L'anale est d'un bleu mauve clair, présentant une tache jaune arrondie sur chaque membrane interradiaire. Trois ou quatre taches arrondies et deux taches allongées, jaunes, sont très apparentes sur la partie centrale violette de la caudale.

Rapports et différences. — Dans son récent travail sur les Poissons de la Côte Occidentale d'Afrique, M. H. W. FOWLER [1] ne cite que 3 espèces du genre *Trachinus* :

Trachinus vipera CUV.

Trachinus draco LINNÉ, dans la synonymie de laquelle il comprend : *T. armatus* SCHLEGEL in BLEEKER [2] d'Ashantee, et *T. lineolatus* FISCHER [3] de l'île Sao Thomé,

et *Trachinus radiatus* CUV. VAL. dans la synonymie de laquelle il comprend *Pseudotrachinus pardalis* BLEEKER [2] d'Ashantee.

Nous avons revu les descriptions de ces différentes espèces, et nous avons réuni leurs principaux caractères dans le tableau suivant, en les comparant à ceux de *Trachinus araneus* CUV. VAL., plus connue de la Méditerranée, mais que l'on retrouve sur les côtes du Portugal et de l'Afrique atlantique septentrionale (*fide* RAMALHO [4]), et de notre nouvelle espèce *Trachinus Pellegrini*.

A notre avis, l'examen de ce tableau montre que si l'espèce décrite par FISCHER : *Trachinus lineolatus* (d'après un exemplaire unique de 95 millimètres de longueur), se rapporte à une espèce déjà connue, ce ne doit pas être à *T. draco* dont elle diffère non seulement par son préopercule armé (peut-être ne doit-on voir là que la persistance anormale d'un caractère de forme plus jeune), mais encore par la plus grande hauteur de son corps, et par le nombre des rayons de ses nageoires.

Quant à *Trachinus Pellegrini*, elle diffère de toutes les autres espèces : par sa coloration et en particulier par l'absence de taches noires sur la première dorsale (caractère typique constant chez les autres espèces) ; par l'extraordinaire développement des rayons de la deuxième dorsale (caractère de moindre importance, ne se manifestant peut-être qu'à l'époque de la reproduction, ou n'étant qu'un caractère sexuel secondaire spécial aux mâles).

1. H. W. FOWLER. — Marine Fishes of West Africa. — *Bull. Am. Mus. Nat. Hist.*, vol. LXX, t. II, pp. 1024 et 1323.
2. P. BLEEKER. — Mémoire sur les Poissons de la Côte de Guinée. — *Natuur. Verhand. Holland. Maatsch. Wetenschap. Haarlem.* Tweede Verzameling-Haarlem, 1863.
3. Dr. J. G. FISCHER. — Ichthyologische und herpetologische Bemerkungen. — II Uber einige afrikanische Fische des Naturhistorischen Museums in Hamburg (2). 1884. Hamburg.
4. A. RAMALHO. — *Trachinus araneus, in* Fiches Faunistiques Méditerranée : mars 1932.

Genre Trachinus.

	T. draco L.	*T. lineolatus* Fischer	*T. armatus* Schlegel in Bleeker	*T. radiatus* C. V.	*T. (Pseudo-trachinus) pardalis* Bleeker	*T. vipera* C. V.	*T. araneus* C. V.	*T. Pellegrini* nov. sp.
Épines antéro-supéro orbitaire.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	nulle	prés.	prés.
Espace interorbitaire.........	½ œil		⅓ œil	½ œil	½ œil	½ œil	œil	¼ œil
1° Dorsale.................	5–6	5	6	6	6	5–6–7	7	6
2° Dorsale.................	29–31	26	29/30	24/27	25/27	21/24	26/28	27
Anale.....................	2–28/30	26	2–29/30	27/29	2–25/26	25/26	29/31	29
Pectorale..................	16	14	1/14	16	1/15	—	15/17	17
Ligne latérale..............	83	—	75	73	68	60	80	82
Préopercule................		armé de 4 épines						
L/t......................	4,5/5	5	4,25/4,5	3,5/4	4	3,8/4	4,5/4,8	3,75/4
L/h	5,5/6	4,5	5,66	5	4,8	4,5/4,8	4,8/5,2	4,75/5
1° Dorsale.................	Présentant une tache noire très marquée au moins sur les deux ou trois premiers espaces interradiaires.							entièrement transparente

Dans ce tableau : L représente la longueur totale y compris la caudale.
t : la longueur de la tête.
h : la plus grande hauteur du corps.

Elle se distingue en plus de *T. draco* par le nombre moindre des rayons de l'anale et de la deuxième dorsale, et par les proportions et la forme du corps, à profils dorsal et ventral beaucoup moins parallèles ; — de *T. radiatus*, par l'absence des fortes crêtes osseuses rayonnantes sur le crâne, par le nombre supérieur des écailles de la ligne latérale, et par l'espace interorbitaire plus étroit ; de *T. vipera* par la présence d'épines supéro-antéro-orbitaires, et de *T. araneus* surtout par les dimensions de l'espace interorbitaire, égal au diamètre de l'œil chez *T. araneus*, et à peine au 1/4 de ce diamètre chez *T. Pellegrini.*

Le type de cette nouvelle espèce est conservé au Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris (N° 38-3. Coll. Mus.). Les cotypes au Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle.